



Lancement du Guide référentiel 3 Genre & espace public

« un outil de diagnostic au prisme du genre »



22 juin 2023

Pavillon de l'Arsenal, Paris

Programme

Lancement du Guide référentiel 3 Genre & espace public

Un outil de diagnostic au prisme du genre
dans le cadre d'un projet d'(ré)aménagement

PROGRAMME

22 juin 2023 de 11h15 à 13h

Pavillon de l'Arsenal

>> 11h15 : Accueil

>> 11h30 : Allocutions d'ouverture

- **Emmanuel Grégoire**, premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques
- **Hélène Bidard**, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire

>> 11h40 : Introduction

- **Yves Raibaud**, géographe émérite à l'université Bordeaux-Montaigne

>> 11h50 : Présentation du Guide référentiel 3

- **Christine Guillemaut**, cheffe de projet égalité femmes-hommes, service Égalité, Intégration, Inclusion (SEII), direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires (DDCT), Ville de Paris
- **Emmanuelle Lagadec**, chargée de mission développement durable et genre, service de l'Aménagement (SdA), Direction de l'Urbanisme (DU), Ville de Paris

Échanges

>> 12h20 : Paroles aux expert·e·s

- **Corinne Luxembourg**, géographe à l'université Sorbonne Paris Nord / Opération pilote du Parc Suzanne Lenglen (15^e)
- **Anne Labroille**, architecte / Opération pilote Python-Duvernois (20^e)
- **Lucile Biarrotte**, urbaniste, directrice-conseil à l'agence Traitclair / Opération pilote Maine-Montparnasse (6^e, 14^e, 15^e)
- **Dominique Poggi**, sociologue, À places égales / Opération pilote Gare des Mines-Charles Hermite (18^e)

Échanges

>> 12h50 : Clôture

- **Laurence Girard**, secrétaire générale adjointe en charge de la qualité de la relation aux territoires, directrice de la DDCT, Ville de Paris

>> 13h : Fin et remise du guide n°3

Les Actes

Ouverture

Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la Maire de Paris, en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques

Bonjour à toutes et tous.

J'ai tenu à être aux côtés d'Hélène Bidard et avec vous car ce sujet m'importe de façon majeure. Cela fait plusieurs années que nous travaillons sur ce sujet « genre et espace public » et notamment le genre dans les opérations d'urbanisme. Ce n'est pas à cet auditoire que je vais apprendre qu'il suscite des quolibets et des moqueries mais cela ne change rien à nos motivations.

J'ai la conviction que c'est un sujet politique et sociologique absolument majeur. La prise de conscience, depuis de nombreuses années, à travers des études et des travaux qui sont menés sur le caractère extrêmement prescriptif - pour ne pas dire dominateur - de « l'impensé du genre » dans l'espace public, au nom d'un modèle universel ou universaliste, se fait en réalité au détriment systématiquement des mêmes, en l'occurrence des femmes, point central de notre approche aujourd'hui.

Mais il y a sans doute bien d'autres angles qui pourraient être traités selon la question de la discrimination de fait. Encore une fois, du fait de l'impensé de la prise en compte des femmes dans l'espace public et du sexisme.

C'est un sujet sur lequel nous avons acquis une conviction profonde et durable et que nous essayons de déployer à travers de très nombreux outils à la disposition de la Ville et de politiques publiques qui permettent de les mettre en œuvre. Par exemple dans le cadre du futur **Plan local d'urbanisme bioclimatique**, nous abordons des questions cruciales : comment traitons-nous cette question du genre dans l'espace public et dans les opérations d'urbanisme ? Comment sont établies les règles qui formalisent cet enjeu et l'intègrent dans l'aménagement de l'espace public et conduisent à politiques et des investissements dont il faut s'assurer des résultats et des améliorations ?

Il est très important pour nous de présenter ce 3^{ème} guide « un outil de diagnostic au prisme du genre » qui concerne tous les domaines de la ville, au-delà de l'aménagement. Je veux remercier Hélène Bidard qui porte avec beaucoup de force ce sujet et s'assure que l'ensemble des élu.es et des directions sont engagées dans ce combat qui n'est pas encore fini. Je ne sais pas quand le 4^e guide paraîtra mais nous avons besoin de continuer ce travail avec vous, de poursuivre l'approfondissement du sujet et l'interpellation des actrices et des acteurs de l'aménagement.

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'égalité femmes-hommes, de la jeunesse et de l'éducation populaire

Monsieur le Premier adjoint, cher Emmanuel GREGOIRE,

Mesdames et Messieurs les chercheuses et chercheurs,

Mesdames et Messieurs les professionnel·les de l'urbanisme,

Mesdames et Messieurs les responsables d'associations,

Mesdames et Messieurs les citoyennes et citoyens de notre belle ville de Paris,

Je vous souhaite à mon tour la bienvenue à cet évènement de lancement du 3^e guide référentiel « Genre et espace public », **fruit d'une démarche très engagée de « transition féministe » de notre ville-capitale ; une démarche qui vise l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que la mixité dans l'espace public.**

Je veux saluer l'engagement - car il s'agit autant d'un travail de conviction que d'organisation - des élu-es - dont Emmanuel Grégoire - des agent.es et des services qui ont porté cette démarche à mes côtés depuis presque 10 ans¹.

Je remercie chaleureusement les rédactrices de ce nouveau guide, cheffes de projet de cette entreprise transversale et partenariale de prise en compte du genre dans l'espace public : Mesdames Christine Guillemaut et Emmanuelle Lagadec, respectivement agentes du Service égalité, intégration, inclusion de la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires, et du Service de l'Aménagement de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris.

Le droit des femmes à la sphère publique, leur droit et leur liberté de circuler, d'utiliser le mobilier urbain, de faire du sport ou de flâner, de s'exprimer, en tous lieux et à toute heure, dans la tenue de leur choix, sans être repoussées vers la sphère privée, discriminées, menacées ou harcelées ; **ce droit de cité in fine, dans une ville conçue, réalisée, occupée par les hommes, était il y a encore quelques années un continent inexploré des politiques publiques. Seul-es quelques chercheurs et chercheuses s'étaient penché-es sur cette question.**

Nous avons la chance d'avoir parmi nous un beau panel de celles et ceux-ci, qui nous accompagnent depuis toutes ces années et peut-être - je l'espère - trouvent dans nos expérimentations, de quoi nourrir leurs travaux également.

Un grand merci à vous, Yves Raibaud, Corinne Luxembourg, Anne Labroille, Lucile Biarotte et Dominique Poggi. Une pensée pour Édith Maruéjols également, qui n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui.

Si le Mouvement de libération des femmes, dans les années 70, avait déjà posé la question des violences et du harcèlement subi par les femmes dans l'espace public, le sujet a pris une nouvelle ampleur dans les années 2010, avec des mobilisations de jeunes Parisiennes, des prises de parole publiques, et des actions associatives de plus en plus nombreuses et visibles comme les « Zones anti-relous » de « Stop harcèlement de rue ».

Cela a été le déclencheur de notre travail en tant que collectivité, car nous avons fait le constat, à ce moment-là, de l'insuffisance de l'approche uniquement répressive et du besoin, d'une part, de prévention, et d'autre part, de concertations et d'aménagements urbains plus adaptés aux femmes.

Nous avons fait de nombreux constats qui interrogeaient le sens commun.

Par exemple :

- Il existe des problèmes de non mixité de genre et de violences dans tous les arrondissements et dans tous les quartiers, tout comme il existe des violences faites aux femmes dans tous les milieux sociaux, autrement dit, pas seulement dans les quartiers populaires ;
- une prise en considération spécifique du public « femmes », avec parfois la nécessité de dispositifs de concertation entre elles - permet une meilleure mixité ;
- et permet une efficacité réelle - je pense à l'expérimentation des arrêts à la demande dans les bus qui va d'ailleurs être généralisée à toute l'Ile-de-France prochainement après des années de mobilisation de la Ville - où l'expertise des citoyennes est clé, car les propositions d'arrêts, malgré la connaissance du réseau et les meilleures intentions du monde, peuvent être inadaptées si elles ne sont pas confrontées à l'expérience des usagères.

Chausser les lunettes du genre a permis à la puissance publique d'être mieux en phase avec la réalité sociale.

Je veux donc saluer également la force motrice que constituent les associations féministes et les associations de quartier qui ont fait émerger le sujet, accompagnent et mobilisent les habitantes quotidiennement. Je présenterai d'ailleurs la semaine prochaine un projet de délibération devant le conseil de Paris, pour l'attribution de 50 000€ de subvention à 16 associations qui accompagnent la conquête de l'espace public par les femmes.

¹Première tribune avec Jacques BAUDRIER en 2014.

Donc, quand les Parisiennes nous ont interpellé-es sur le harcèlement de rue, nous avons réuni les intelligences, passé en revue les initiatives pionnières en Europe et en France, et mis en place une stratégie de sensibilisation, de formation en direction des professionnel·les avec notamment « Les réveils du genre », de mobilisation des habitantes encore dernièrement avec « Embellir votre quartier », de prise en compte des besoins et aspirations des femmes dans les projets urbains et la commande publique.

Nous avons organisé, avec Dominique Poggi, des marches exploratoires de femmes et réalisé que la place des femmes dans l'espace public soulevait des problématiques très diverses : lutte contre les violences bien entendu, mais aussi participation citoyenne, mixité, inclusion d'autres publics - enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite - jusqu'à la question clé des ressources que la collectivité alloue aux activités sportives ou culturelles par exemple.

Cette question de la prise en compte du genre dans l'espace public et son inter-relation avec la lutte contre les violences faites aux femmes aura été, à Paris, **dans le droit fil du développement d'une politique dite « intégrée »**, questionnant toutes les dimensions de l'action de la collectivité.

Une démarche au long cours

Après un premier guide « *pour se poser les bonnes questions* », un second sur « *les bonnes pratiques* », **vous avez entre les mains un 3^e guide « Genre et espace public »**, qui vous permettra de réaliser un « **diagnostic genré** » et d'activer les leviers démocratiques, administratifs, légaux, pour mettre en œuvre des projets d'aménagement prenant mieux en compte les aspirations et les besoins de la moitié de la population.

Dès 2023, avec la généralisation de la budgétisation sensible au genre (BSG), nous interrogerons la répartition des ressources entre les Parisiennes et les Parisiens dans toutes nos politiques publiques.

Autrement dit, et je tiens à le dire avec force ici : **nous avons depuis 10 ans, engagé un mouvement d'innovation et de modernisation de nos politiques publiques**, dont je suis très fière et qui a d'ailleurs été récompensé en 2021, par un prix Territoria d'argent de l'innovation publique.

Je suis persuadée par ailleurs que ces évolutions sont particulièrement attendues dans la société post #MeToo, tendant vers la mixité et l'inclusion de toutes et tous, n'en déplaise aux franges les plus réactionnaires de la société.

Parenthèse : ces groupes ont bien identifié l'enjeu du partage de l'espace public comme une question clé : la preuve avec le collage illégal contre l'avortement sur les Vélib's ou la littérature d'extrême droite sur notre démarche urbanistique, qui s'est d'ailleurs déclenchée alors que nous établissions un diagnostic genré avec Corinne Luxembourg au Parc Suzanne Lenglen dans le 15^e arrondissement.

Donc je profite pour le dire ici et ce sera ma conclusion : ce n'est pas demain la veille que Paris cessera d'affirmer publiquement son engagement pour le droit des femmes à vivre libres, à déambuler et s'exprimer en dehors de la sphère privée ; nous allons même continuer à accompagner de toutes nos forces leur émancipation sur tous les plans.

Je vous remercie.

Yves Raibaud, géographe, professeur émérite de l'université Bordeaux Montaigne, spécialiste du genre et de l'espace public depuis de nombreuses années.

Merci à la Ville de Paris et à Hélène Bidard pour votre chaleureux accueil, merci à Christine Guillemaut qui m'a donné la chance de vous rencontrer et de participer à ce travail exceptionnel. Des 7 années qu'a cette collaboration, je retiens en premier votre gentillesse, votre patience, l'impression d'un travail réalisé dans la confiance et la simplicité... pour un résultat époustouflant ! Cela prouve qu'il n'est pas besoin de s'énerver pour faire des grandes choses !

Dialogue

Le travail réalisé est considérable et mené avec beaucoup d'intelligence stratégique. Sa réussite, à mon avis, repose sur une haute considération que vous avez du dialogue dans tous les sens du terme, ce qui n'est pas si fréquent de nos jours :

- ✓ Dialogue avec le mouvement féministe et LGBTQIA+ qui a fait dès le départ office de "syndicat des usager.e. de la ville" en prenant compte l'exaspération des femmes confrontées au harcèlement dans la rue et dans les transports en communs. Hélène Bidard a raison de le rappeler : à l'origine de cette action publique il y avait la nécessité de lutter contre le terrorisme sexuel qui organise la ville virile. Votre intuition que ce phénomène était structurel et central pour la suite des travaux a remarquablement fondé toutes les préconisations qui ont suivi.
- ✓ Dialogue avec les expertes (à partir de maintenant j'emploie le féminin pluriel car la grande majorité de celles qui ont participé à ces travaux sont des femmes) issues de ces mouvements, qui ont proposé des analyses, vulgarisé des concepts, accompagné les démarches.
- ✓ Dialogue avec les gestionnaires, les techniciennes, les agentes de service public, etc.

Les « Réveils DU genre » sont exemplaires par ce souci constant de formation des agentes, sans qui la ville ne serait rien. Ils prouvent le sérieux de la démarche et l'envie d'inscrire dans la durée les analyses et les actions qui en découlent. Je me souviens de ma communication en visio (covid oblige) pour les « Réveil DU genre ». J'ai vu la boîte de dialogue crépiter en direct, avec les questions et remarques, enthousiastes ou acerbes, adressées à moi ou aux autres autres participantes. Ces échanges m'ont incité à revenir sur ma copie, revoir et nuancer mes propos, préciser mes formulations. Il est vrai que les questions de genre sont "à fleur de peau": on peut sans le vouloir blesser des personnes pour n'avoir pas sur le champ employé le mot juste (d'où l'intérêt d'une écriture "a posteriori", plus réfléchie et soucieuse du détail).

Intelligence collective vs intelligence artificielle

Sept années de travaux avec toutes ces partenaires, une somme d'expériences, de savoirs pratiques, de connaissances et de préconisations concrètes accumulés et organisés patiemment dans les trois guides "genre et espaces publics", cela s'appelle de l'intelligence collective. Il faut du temps pour cela et c'est tout à l'honneur de la Ville d'avoir pris le temps de dérouler cette action citoyenne dans la durée. D'autres auraient pu choisir la cabinet Mac Kinsey qui aurait fait le travail en deux mois et demi ou Chat GPT qui aurait répondu en deux minutes et trente sept secondes.

En tant que géographe, je pense que cette intelligence collective participe à la renaturalisation du territoire en y apportant le sens que chacun·e y met : le sens, ce sont aussi les 5 sens (la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher) mais aussi les émotions, la souffrance, le plaisir, l'affection, la joie, la peur, tout ce que ne peut pas apporter, ou de façon très incomplète, l'intelligence artificielle. Toujours en tant que géographe je pense que l'artificialisation de l'intelligence est comparable à l'artificialisation des sols. C'est un processus prédateur (on pille les données individuelles), qui transforme progressivement le territoire en artefact, un espace hyper réel qui se boucle sur lui-même et n'a plus grand chose à voir avec la réalité vécue par la grande majorité des habitantes. Vue dans une perspective féministe, cela apparaît évidemment comme une énième ruse du patriarcat, une façon de ne pas divulguer les vrais enjeux du territoire afin de se l'approprier, lui et les ressources qu'il contient.

Freins au changement

J'ai le sentiment qu'il y a un point que nous n'avons pas assez anticipé "théoriquement" : celui des freins au changement que construit en secret la société patriarcale. Malgré tous les progrès constatés, la ville continue à être faite aujourd'hui selon une grille construite au profit des hommes. Ceci est masqué par le fait que coexistent dans le même appareil politique "une main droite et une main gauche". La main droite de l'Etat, selon Pierre Bourdieu, est celle qui gère l'économie, la guerre, la diplomatie; la main gauche celle qui gère le social, l'éducation, le soin, etc. À l'intérieur de l'appareil d'Etat, ces deux mains (dont on peut imaginer qu'elles représentent aussi des univers symboliquement masculins et féminins) se livrent un conflit permanent, et l'on sait, en général, celle qui aura le dernier mot, en particulier sur la redistribution des ressources. Ne pas identifier cette dualité reviendrait à penser que l'Etat n'est que « de droite » ou n'est que « de gauche » alors qu'il est les deux à la fois, avec un conflit intérieur.

Souvenons-nous de ne pas oublier qu'il existe des forces anti-féministes puissantes et qu'elles s'opposent de toute leur force à la réalité du changement. On peut avoir l'illusion, surtout si c'est monté en épingle, que c'est arrivé, que la ville est féministe ! Or nous le savons bien : elle continue à être faite pour les hommes, et ce sont eux qui reviennent sans cesse pour l'occuper de façon violente, quels que soient les progrès réalisés. On peut croire que ce n'est pas une question de sexe et que les catégories problématiques sont les supporters, les gilets jaunes, les jeunes de banlieue, les terroristes..., eux-mêmes réprimés par des hommes armés de la puissance légitime. Mais pourquoi la variable genre n'est-elle jamais mise au centre ?

Penser le masculin dans une perspective féministe

Il me semble utile, face à cette énigme, d'approfondir ces questions : qu'est-ce qu'être un homme? Comment devient-on (ou pas) un homme dominant, un homme sexiste, un homme violent, un homme homophobe ? L'analyse genrée des actions publiques ne peut pas faire l'économie de cette clarification, si l'on considère le masculin comme variable centrale de la violence sociale. Mais ce serait dévoiler un secret terrible : 90% des personnes en prison sont des hommes ; ils représentent en moyenne 80% des morts sur la route, des morts par suicide, alcool, drogues ; ce sont eux qui pratiquent la totalité des sports et jeux dangereux etc. Le coût de la virilité (Lucie Peytavin) est gigantesque.

Nous assistons à une passivité stupéfiante de la société toute entière face à cette construction mortifère: on ne nomme jamais le sexe des agresseurs comme une catégorie explicative. On préfère mentionner la couleur de peau, l'origine sociale, le lieu de naissance... On prétend encadrer et canaliser la violence sociale dans des dispositifs et équipements coûteux qui, en renforçant l'entre-soi masculin, ne font qu'amplifier le phénomène qu'on prétend combattre.

Prenons l'exemple du sport : aujourd'hui on sait que les femmes font, par semaine, autant de sport que les hommes (c'est une statistique européenne); mais qu'elles ne bénéficient que 25% des fonds publics dédiés à cela, les fonds publics allant en majorité aux sports de compétition non-mixtes masculins.

Même aveuglement face aux enjeux du numérique, créé et développé par des hommes, dont les emplois sont massivement occupés eux qui ont colonisé massivement l'ensemble des secteurs des activités humaines. Il faut se rappeler que le numérique (par définition binaire) est une production masculine, ce qui peut expliquer aussi le sexisme présent à toutes les étapes de ses avancées : les réseaux sociaux (Facebook), la téléphonie mobile (Free construit sur le succès du téléphone rose) etc. Aujourd'hui la pornographie est le premier flux en masse des téléchargements internet, dont les consommateurs sont très majoritairement des jeunes garçons et des hommes (voir le *Rapport d'information du Sénat sur l'industrie de la pornographie -septembre 2022*). Cette puissante « formation » qui produit des adolescents addicts aux jeux vidéos violents, aux drogues et à la prostitution est également un marché énorme dont les effets sont catastrophiques pour la société toute entière.

Pour toutes ces raisons il me semble souhaitable d'approfondir dans les formations futures à l'usage des agent-es les notions de patriarcat, de machisme, de sexisme, de domination masculine, de viriarcat (*situation de domination des hommes, qu'ils soient pères ou non, sur les femmes*), de valence différentielle des sexes (*selon Françoise Héritier, la distinction entre féminin et masculin est universelle et « partout, de tout temps et en tout lieu, le masculin est considéré comme supérieur au féminin »*) pour montrer comment les activités humaines sont classées par sexe et non pour leur importance réelle.

Il convient d'enseigner le **concept de masculinité hégémonique** tel que le propose Raywin Connel pour comprendre l'importance des cultures masculines dans la séparation et la hiérarchisation des sexes mais aussi des hommes entre eux. C'est une manière d'anticiper aussi sur la permanence de l'anti-féminisme, qui se redéploie sans cesse, et dont on peut entendre sans cesse les scories dans le discours public: « oui, les femmes c'est important, mais il ne faut pas oublier qu'il y a d'autres discriminations » ; « oui, il y a aussi des hommes

victimes de violences et des femmes violentes» ; « oui, c'est vrai que les pères sont privés de leurs enfants par des juges pro-femmes». Ce sont des arguments que peuvent prononcer des hommes qui paraissent vouloir l'égalité entre les femmes et les hommes tout en la relativisant par rapport à d'autres enjeux, toujours plus importants à leurs yeux.

Un des objectifs de la construction de la ville égalitaire, apaisée et féministe, suppose donc qu'on dévoile les nombreuses facettes de cet appareil conceptuel qui agit comme un contre-mouvement très fort, rendant vaines les avancées féministes. Ces verrous idéologiques, qui fonctionnent en secret, font obstacle à une éducation des garçons qui pourrait les rendre compatibles avec une ville féministe.

Dans une enquête sur le sport réalisée pour les villes de Bordeaux et Genève, on observait que si 80% des femmes étaient favorables au sport mixte, la proportion était quasiment l'inverse pour les hommes. Former des hommes "solubles dans la mixité" est un objectif vital si l'on veut arriver à une ville qui soit féministe et éducative, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il faille désarmer les luttes des femmes. Cela suppose aussi de débusquer les ruses des cultures masculines hégémoniques qui (sous couvert d'Art et de liberté d'expression) banalisent sans cesse les féminicides, le viol, la prostitution. Est-il raisonnable de financer avec de l'argent public des manifestations ou des oeuvres qui perpétuent ces poncifs récurrents ? N'avons nous pas le choix, à qualité égale, de promouvoir d'autres productions plus en phase avec notre époque ? J'invite donc à "penser le masculin dans une perspective féministe", avec tous les hommes qui n'en peuvent plus, eux non, plus de cette ville virile qui renaît chaque jour de ses cendres avec toujours autant de violence.

Encore une fois bravo pour ce troisième opus et en route pour de nouvelles aventures qui continuent à mettre Paris en lumière dans le peloton des villes féministes. Merci à vous toutes pour les bons moments passés, merci aussi à mes collègues universitaires engagées avec qui nous partageons l'enthousiasme des recherches sur le genre et la ville, et bon vent aux équipes qui prennent la suite, afin que tout ce qui a été pensé et promis se réalise !

Présentation du Guide référentiel 3

Christine Guillemaut, chargée de projet égalité femmes-hommes, service égalité, Intégration, Inclusion (SEII), direction de la démocratie, des citoyen·ne·s et des territoires (DDCT),

Emmanuelle Lagadec, chargée de mission développement durable et genre, service de l'aménagement (SdA), direction de l'urbanisme (DU)

Ville de Paris

L'année 2016 a vu la parution du guide n° 1 « genre & espace public » :

Un premier guide (2016)

- 1 Intégrer la dimension de genre dans l'aménagement, la planification et l'organisation de la ville
- 2 Poser les premières bases d'un référentiel
- 3 Lancer des expérimentations

Recherche et partenariat :
Vienne, Barcelone, Berlin

5 thèmes

- » CIRCULER
- » OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT
- » ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES
- » SE SENTIR EN SÉCURITÉ
- » PARTICIPER

PARIS



POUR CHAQUE THÈME
Des idées reçues, des questions à se poser, des pistes d'action, dans tout projet d'aménagement, de réaménagement, d'organisation, mais aussi d'animation et de planification de l'espace public.

Puis des expérimentations ont été lancées, entre 2016 et 2022, dans divers domaines. Citons par exemple :

- Des **séminaires**, en février 2014, en octobre 2015 et en octobre 2016, une université des cadres en 2017, la formation des urbanistes de la DU en 2019, le 7 mai 2021.... Et les **Réveils DU genre** en 2021
- Le ré-aménagement de **7 places** parisiennes, un appel à projet intégrant le genre (*le critère de « genre » dans l'appel à projet était un critère obligatoire*)
- Une **sensibilisation** sur l'égalité dans l'accès à la nuit, avec les acteurs et actrices de la nuit et les associations de prévention des risques
- Une douzaine de **marches exploratoires de femmes** depuis 2014
- Un appel à projet « **Paris sportives** » sur l'accès des femmes et des jeunes filles aux terrains de sport sur l'espace public (3 années de suite)
- La rénovation de **cours d'école** en tenant compte du genre et de la répartition filles/garçons dans les cours d'école (OASIS)
- Le réagencement des toilettes dans l'espace public, y compris dans les périodes estivales
- Etc.



En 2021, la Ville a publié le guide n°2, qui répond à la question « comment faire ? ». Il présente des bonnes pratiques et apporte des idées sur « quoi faire » :

Le GUIDE n° 2 paru en 2021

Un REFERENTIEL de bonnes pratiques

Des exemples et des expérimentations pour une approche genrée de politiques urbaines

47 bonnes pratiques

mises en œuvre à Paris, mais aussi dans d'autres villes
Ces bonnes pratiques sont classées en 8 rubriques.

A. Coexistence et sentiment de sécurité
B. Urbanisme
C. Développement durable et résilience
D. Vie nocturne
E. Participation citoyenne
F. Sport
G. Représentation symbolique et art dans la ville
H. Budget



Des éléments méthodologiques
et
des ressources

L'exemple des 7 places
de Paris : le genre est
un critère obligatoire

En 2021, la Ville a proposé les Réveils DU genre, 7 rendez-vous virtuels avec 7 expert-es (géographes, architectes, sociologues, etc). Chaque Réveil est présenté par un-e chef-fes de service ou de bureau de la ville en charge d'un domaine en rapport avec le sujet. En voici le programme (ils sont accessibles en ligne, sur paris.fr).

7 Réveils DU genre



Au programme des rencontres WEBEX

Inscription via DU-conference-SDA@paris.fr

29 avril 2021, 9h-10h30

Yves Raibaud,
chercheur en géographie, université
Bordeaux-Montaigne

La ville est-elle faite par les hommes, pour les hommes ?

Les masculinités constituent une matrice (encore) hégémonique qui est à la base des conceptions urbaines encore de nos jours.

27 mai 2021, 9h-10h30

Anne Labroliée,

architecte et urbaniste, co-fondatrice du collectif MEMO (Mouvement pour l'Équité dans la maîtrise d'ouvrage), maître de conférence associée au master d'urbanisme de Paris Nanterre

Vers un urbanisme inclusif ?

Combattre les inégalités femmes-hommes conduit à l'inclusion de toutes et tous.

10 juin 2021, 9h-10h30

Chris Blache,

co-fondatrice de la plate-forme Genre et Ville

Le logement a-t-il un genre ?

Un guide récent sur le sujet permet de reconsidérer la question de l'agencement des logements.

16 septembre 2021, 9h-10h30

Lucile Biarrotte,

docteure en urbanisme, université Paris-Est

Genre et urbanisme : une amnésie cyclique ?

Relecture historique du sujet pour enrichir l'action contemporaine.

14 octobre 2021, 9h-10h30

Corinne Luxembourg,

géographe à l'INRA Paris-La Villette

Comment le genre s'articule avec le privé/public ?

Les espaces intermédiaires sont à considérer avec attention du fait qu'ils sont à la charnière du dedans et du dehors.

18 novembre 2021, 9h-10h30

Édith Maruéjols,

géographe, directrice du bureau d'études L'ABC

Les cours d'école, microcosme de l'espace public ?

La prise en compte du genre dans l'aménagement d'une cour d'école présente des parallèles avec l'aménagement d'un quartier ou d'une ville.



Suivre les 7 Réveils DU genre :

<https://www.paris.fr/bagages/genre-et-espace-public-3822378a-reveils-du-genre>



Le guide n°2 et les Réveils DU genre ont été récompensés par un prix national Territoria d'argent en 2021.

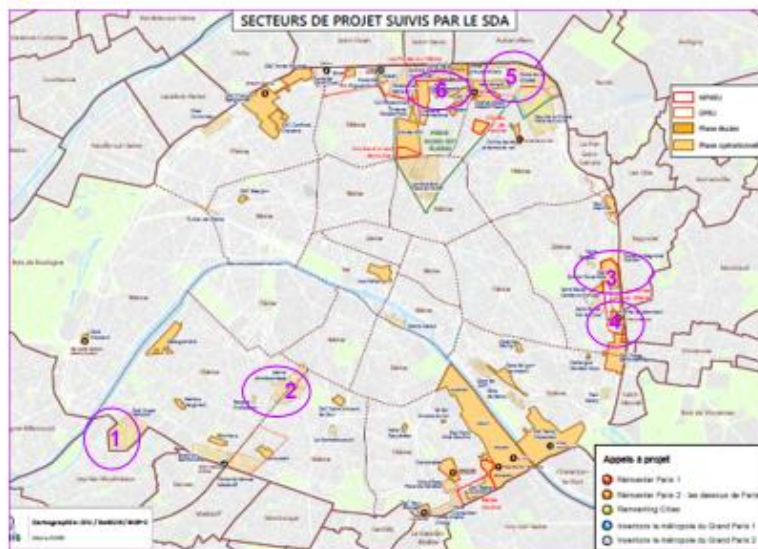
En 2021-2022, six opérations d'aménagement pilotes ont démarré pour lesquelles la question du genre est traitée de façon approfondie. Ces 6 opérations ont permis de concevoir puis tester le guide n°3 tel que présenté aujourd'hui :

6 opérations d'aménagement pilotes

1. Héliport – Parc Suzanne Lenglen (15^e)
2. Maine-Montparnasse (14^e, 15^e, 6^e)
3. Python-Duvernois (20^e)
4. Porte de Montreuil (20^e)
5. Porte de la Villette (19^e)
6. Gare des Mines (18^e)



Lundi 22 février 2021 (détails voir page 1448) - Age 4 à 6 ans (1026 F)



En 2023, le guide n°3 « genre & espace public », un outil de diagnostic au prisme du genre est enfin prêt :

Le guide référentiel 3

Un outil de diagnostic au prisme du genre

45 points-clés à prendre en compte lors de la réalisation du diagnostic de territoire, en amont du projet de (ré)aménagement

associés à des objectifs spécifiques à atteindre, pour réellement prendre en compte le genre dans la programmation et la planification d'un espace.

Pour réaliser un **état des lieux** d'un site en portant une attention particulière sur les **usages différenciés** femmes et hommes à l'aide de **données** sur l'espace étudié Pour proposer des **préconisations** d'aménagement attentive au genre.



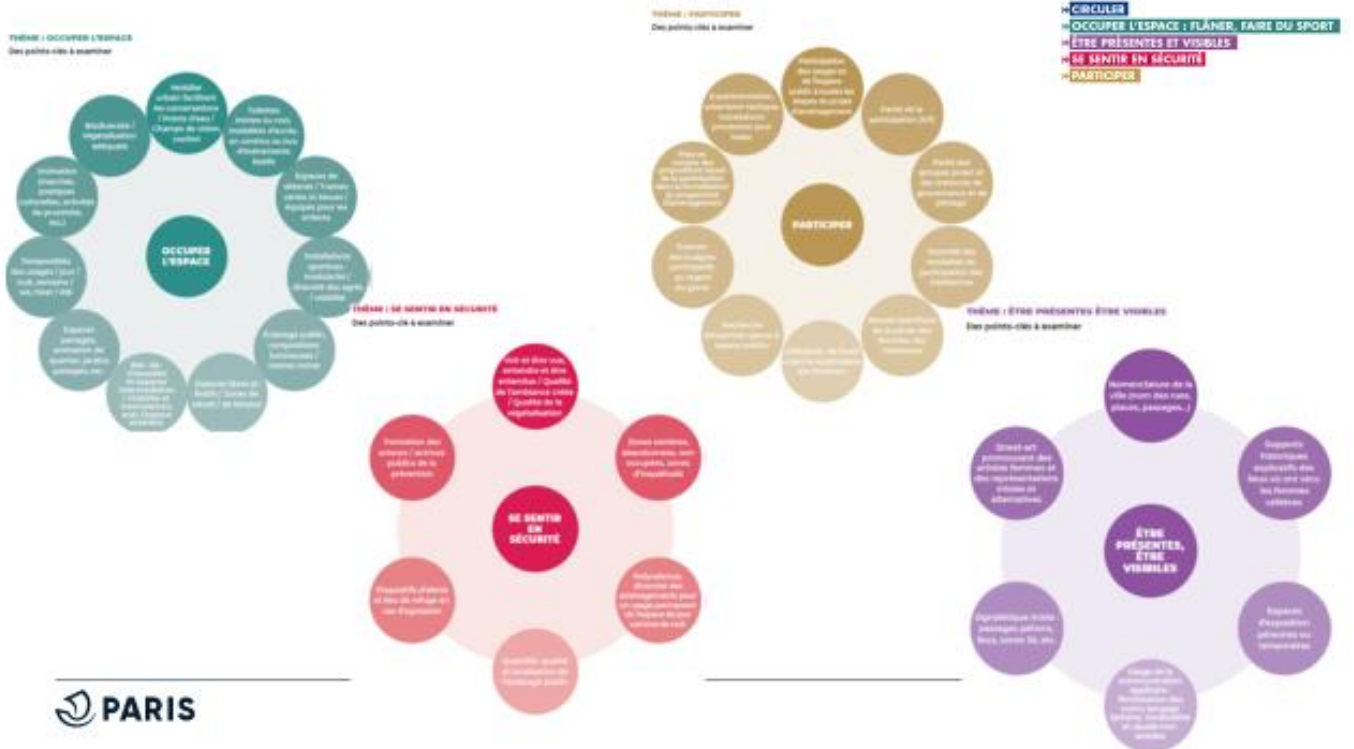
- Un référentiel **d'évaluation** d'un projet d'aménagement,
- **en amont** de sa réalisation,
- lors de la phase de **conception** et d'élaboration de la **programmation**
- sur un territoire donné

Pour tout projet aménagement, de réaménagement, dans le cadre du renouvellement urbain, etc.

- **CIRCULER**
- **OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT**
- **ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES**
- **SE SENTIR EN SÉCURITÉ**
- **PARTICIPER**



Il propose 45 points-clés associés à des **objectifs** qu'il convient d'examiner pour tout projet d'aménagement, grand ou plus petit, ou projet d'animation de l'espace public. Ces points-clés sont organisés autour des 5 thèmes désormais bien connus : circuler, flâner et faire du sport, se sentir en sécurité, participer, être présentes et visibles :



Exemple : le thème CIRCULER

CIRCULER
 OCCUPER L'ESPACE : FLÂNER, FAIRE DU SPORT
 ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES
 SE SENTIR EN SÉCURITÉ
 PARTICIPER

THÈME | CIRCULER
Des points-clés à examiner



10 points-clés
Pour chaque point-clé un objectif

POINT-CLÉ	OBJECTIF
1. Motifs des déplacements quotidiens (FH) et répartition des Responsabilités domestiques et éducatives (FH).	Faciliter les déplacements en proposant des tracés variés, en connexion avec les pieds d'immeubles, les services publics, les commerces, les transports publics, l'école, la crèche, etc. Faciliter la mobilité des femmes et des jeunes filles (approche spécifique).
2. Accessibilités des poussettes, fauteuils roulants, caddies, valises à roulettes, etc. / Obstacle aux déplacements / Facilitation.	Faciliter la porosité entre l'espace privé (logements) et l'espace public, puis à l'intérieur du quartier vers les équipements et les moyens de transport.
3. Spécialisation voies piétonnes, cyclables / espaces partagés.	Créer des modalités qui incitent à se déplacer à pied et en vélo. Créer des « routes vertes » (végétalisées) pour les axes de circulation cycliste, en intégrant le ralentissement des flux de vélos, les facilitations pour se croiser sur des pistes bien aménagées, la signalétique au sol, etc.)

Etc.



15

Voir dans Paris.fr : [la page « Genre & espace public »](#) . On y trouve en particulier :

- [La Ville de Paris dévoile le premier guide - Ville de Paris](#)
- [Le Guide n°2](#)
- [Les 7 Réveils DU genre](#)
- [Les marches exploratoires](#)
- [Le guide n°3 : un outil de diagnostic au prisme du genre](#)

N'hésitez pas à nous faire part de vos retours d'expérience quant à l'utilisation de ce Guide 3 dans vos projets : ddct-egalite@paris.fr et/ou du-conference-sda@paris.fr

Les agent-es de la ville disposent d'un MOOC dédié au Genre dans Paris ville apprenante : [Cours : Le réveil du genre ? \(paris.fr\)](#)

La parole aux expertes

Corinne Luxembourg, géographe à l'université Sorbonne Paris Nord / Opération pilote du Parc Suzanne Lenglen (15^e)

Le Parc Suzanne Lenglen (15^e) est un parc paysager et un parc sportif. Il est fréquenté par beaucoup de sportifs et de sportives ; surtout des sportifs, comme on a pu le constater. Il est situé dans une excroissance de Paris, en terrain altoséquanais (Hauts-de-Seine), entouré d'une part par des immeubles de logements sociaux parisiens et d'autre part par des sièges sociaux d'entreprises sur le territoire communal d'Issy-les-Moulineaux. Ce qui veut dire qu'il y a des salarié.es d'un côté, et des gens qui logent de l'autre. Il y a des hélicoptères qui s'envolent de temps à autres (hélicoptère), et au milieu, dans ce parc paysager et sportif, des gens qui se promènent qui font du sport. Il s'agissait donc de faire un diagnostic genre pour voir quelles étaient les pratiques des habitants et habitantes, des sportifs et sportives et de voir comment étaient utilisés ces espaces. Tout ceci prend place dans le contexte d'un souhait de la Ville de Paris d'aménager une partie de l'héliport rendue à la Ville. Il s'agissait de voir quel type d'équipements sportifs pouvaient être mis en place pour rééquilibrer ces fréquentations et ces pratiques masculines et féminines.

Le diagnostic, sans grande surprise, a montré que ce sont très majoritairement les hommes qui occupent les milieux des espaces sportifs et très majoritairement les femmes qui en occupent des marges. Ce n'est pas une grande surprise, car on voit cela partout ailleurs, à Bordeaux, à Marseille... (et aussi dans les cours d'écoles).

Pour faire ce diagnostic, nous avons utilisé une méthode baptisée Topino (d'après l'œuvre de l'artiste Gérard Fromanger : « hommage à Topino Lebrun » avec La mort de Caius Gracchus et Vie et mort du peuple, visible au Centre Pompidou). Cette méthode permet de voir spatialement et en représentation graphique le nombre d'hommes et de femmes présent.es dans les espaces. Elle a été mise en place lors d'une recherche-action financée par la Ville de Gennevilliers entre 2014 et 2020. Ce qui me permet de rappeler que Gennevilliers est le centre du monde, et Paris sa plus proche banlieue ! (rires).

1 – Parc Suzanne Lenglen (15^{ème}) :



La méthodologie fait apparaître en violet les femmes et en jaune les hommes et en rose (ici) le prétexte de la présence dans l'espace public. C'est une méthode qui a évolué lors d'observations d'espaces sportifs, comme par exemple un pumptrack en Ardèche, à l'initiative du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme

et de l'Environnement) de l'Ardèche. C'est un CAUE qui s'investit beaucoup sur les questions de genre dans les espaces publics ruraux.

Après le diagnostic, on a fait quelques recommandations, sachant qu'il y avait des choses qui fonctionnaient déjà très bien, même si elles n'avaient pas été forcément pensées en terme d'équilibre femmes hommes. Je pense en particulier à ces équipements qui permettent de faire du sport, de faciliter la motricité, le stretching, et qui sont disséminés un peu partout mais pas n'importe comment. Ils permettent toujours de voir et d'être vu.e, de se sentir en sécurité en faisant ses exercices et sont accessibles à toutes et tous. On y trouve donc beaucoup de femmes (autant d'hommes) qui se les approprient, qui y restent et qui s'y sentent bien. C'est bien la preuve que lorsque l'on réfléchit les espaces publics, même à des micro-échelles, et qu'on les pense du point de vue du corps humain, cela fonctionne très bien.

Il y a d'autres choses qui fonctionnent moins bien, mais qui semblent être du niveau de l'aménagement, ou encore des espaces temporels. Les équipes féminines ont du mal à accéder à des créneaux sportifs pour l'entraînement parce qu'on ne leur laisse pas ces espaces temporels. On leur oppose à chaque fois le même argument, celui qu'elles sont moins nombreuses, et qu'elles les sollicitent moins, alors que c'est justement en leur facilitant l'accès en apportant une diversité de plages horaires qu'elles pourront être plus nombreuses. Là encore, ce n'est pas spécifique à cet espace, ni à Paris.

Ce sont quelques éléments de cette recherche, l'ensemble a fait l'objet d'un rapport qui a été remis aux commanditaires, qui, sans aucun doute en tiendront compte dans la future planification de ce territoire.

Anne Labroille, architecte / Opération pilote Python-Duvernois (20^e)

Quel est notre rôle en tant **architectes** dans cette affaire ? Quand le sujet est arrivé à moi un peu par hasard, il y a 6/7 ans, je me posais la question de la place des femmes architectes. Est arrivé le sujet du réaménagement des 7 places et de la Petite ceinture à Paris, et on demandait d'associer un spécialiste du genre. Je me suis demandé ce qu'était un.e spécialiste du genre sur l'espace public. Je me disais alors : nous faisons la ville pour tout le monde, sans distinction, on ne peut pas avoir ce regard-là. Mais cela m'a interrogée, alors écouté des conférences, lu des chercheuses et de chercheurs, des géographes essentiellement, et je me suis demandé comment, en tant que femme architecte, j'allais me saisir de ces questions.

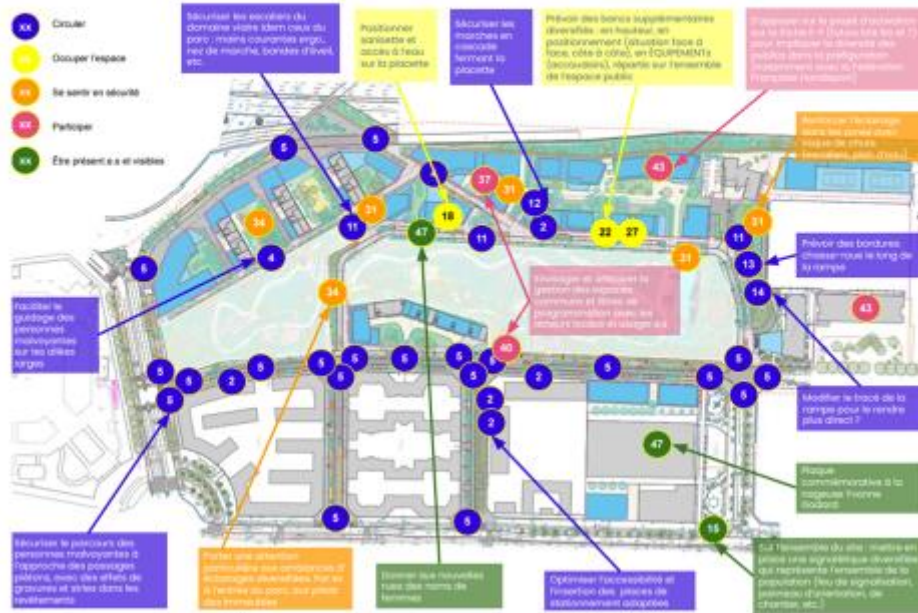
J'étais d'accord : femmes et hommes n'ont pas le même usage de l'espace public, mais comment j'allais pouvoir, en tant que conceptrice d'espaces, travailler là-dessus ? J'invite tous et toutes les architectes à y travailler : on n'est pas nombreuses et nombreux à s'y intéresser, le sujet est pourtant vaste et passionnant. Au-delà de l'espace public, cela questionne beaucoup de choses, cela questionne la méthode de projet, comment le projet urbain, le projet architectural peut être un vecteur d'égalité.

Les guides « genre & espace public » peuvent être extrêmement intéressants par ses 5 entrées : l'occupation de l'espace, la mobilité, la circulation, l'aménagement des cheminements, deux sujets très en liens avec l'aménagement spatial, et puis des choses un peu plus ouvertes sur la place symbolique des femmes, sur la participation, pour voir comment faire pour que l'ensemble des usagers et usagères participe au projet. Ce regard là, ce prisme particulier sur les questions de genre permet d'interroger des choses que l'on n'a pas l'habitude d'interroger.

Cette vision globale est aussi transversale, elle dépasse les limites habituelles du travail de l'architecte (uniquement la conception), elle va interroger le diagnostic et jusqu'à la question de l'animation : qui va animer ces espaces, qui va les occuper ? C'est intéressant car ça nous sort de notre cadre habituel.

Ce troisième guide est particulièrement intéressant car il est opérationnel. Le début est théorique, développé par des chercheurs et chercheuses, mais il apporte aussi des pistes de réflexion. Concrètement, qu'est-ce qu'on regarde ? C'est une vision très opérationnelle et très transversale de ce champ-là.

Les zones à enjeux des espaces public selon les 3 thématiques dont le Genre



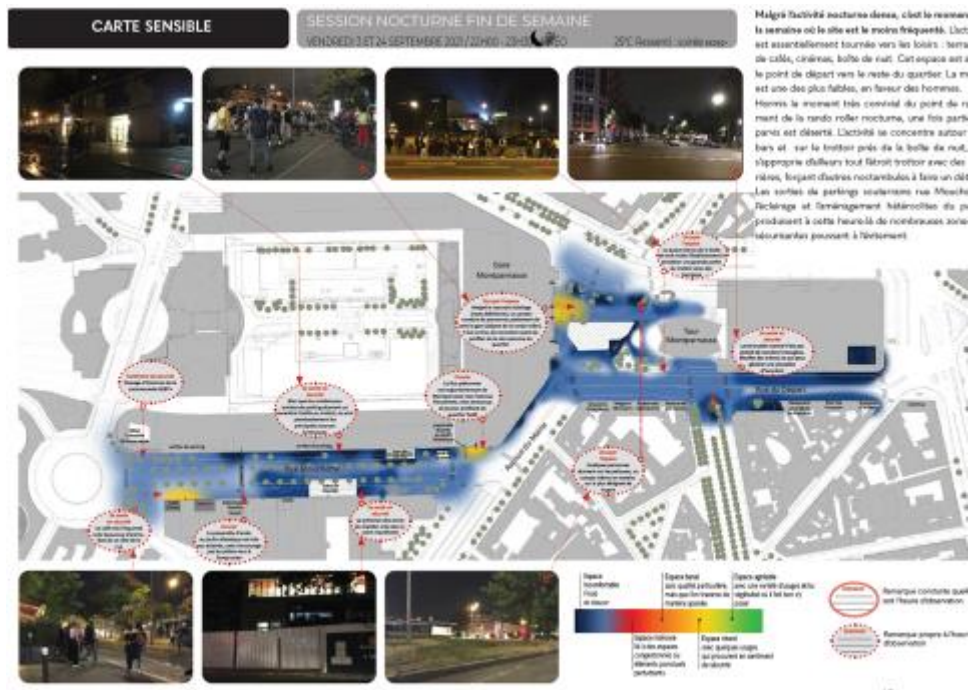
Un mot sur le projet Python-Duvernois (quartier de Paris) : la SEMAPA nous a demandé de l’accompagner sur une lecture de ce projet de développement urbain. Le guide n°3 nous a apporté une clé de lecture et nous a permis d’aller précisément sur les questions de genre et également au-delà, puisque les partenaires qui travaillent sur les questions de handicap ou d’intergénérationnel ont également pu se saisir du guide.

Je vous remercie.

Lucile Biarrotte, urbaniste, directrice-conseil à l’agence Traitclair / Opération pilote Maine-Montparnasse (6^e, 14^e et 15^e)

L’Agence TraitClair fait partie d’un groupement, mené par OGI, sur les études d’impacts environnementales de la Ville de Paris, dans lequel il y a un volet complémentaire (non obligatoire encore mais voulu par la Ville) sur le genre, spécifiquement. On a pu tester avec Anne Labroille notre méthodologie et la grille d’analyse sur un grand projet d’aménagement à l’échelle du quartier Maine Montparnasse. Quand on recherche les données existantes, on se rend compte qu’il n’y en a pas. On trouve des données démographiques de cadrage sur l’emploi par exemple mais quand on s’intéresse aux usages de l’espace public, on ne trouve aucune donnée genrée.

On part donc de rien. Que faire ? nous avons développé une méthodologie, basée sur des comptages à partir de plusieurs points - 6 points de comptage à différents moments de la semaine et de la journée - et des déambulations, ainsi que l’observation des personnes qui stagnent sur l’espace public. Cela nous permet d’observer les variations temporelles sur le territoire.



Quelques cadrages sur le quartier Maine-Montparnasse (et c'est remarquable) : on a une parité du nombre de femmes (49%) et d'hommes (51%) dans nos comptages. Mais quand on observe la variation temporelle (soirée, tôt matin, etc) ; on a des « moments repoussoirs qui peuvent probablement s'expliquer par les rôles de genre. En particulier, nous avons remarqué que plus le site est occupé, plus il y a des femmes proportionnellement et, à l'inverse, moins le site est occupé, plus il y a des hommes (toujours de façon proportionnelle).

Ces comptages nous ont permis d'illustrer quantitativement une remarque qualitative de la géographie féministe, c'est que "les hommes occupent l'espace public alors que les femmes s'y occupent". Alors qu'il y a toutes les raisons d'être statiques dans cet espace à proximité de la gare (attendre un train, manger un sandwich, etc), les femmes sont moins nombreuses ; la posture statique est plutôt le fait des hommes sur ce territoire. Donc nous sommes fières d'avoir pu démontrer cela du point de vue quantitatif. Actuellement nous faisons des analyses similaires à la Porte de la Villette et là, les résultats sont très différents de ceux de Maine-Montparnasse.

Nous avons également réalisé des cartes sensibles qui font appels aux ressentis et aux émotions à différents moments de la journée : objectiver le subjectif en analysant « le spatial » avec des photographies, des observations, etc. Les approches sont complémentaires entre architectes, urbanistes et sociologies : voir comment le social et le spatial interagissent.

Enfin, en analysant les cartes du projet à venir, nous avons établi des recommandations sur des points qui semblaient positifs et d'autres problématiques plus négatives, sur des questions de sentiment de sécurité, avec, par exemple, l'installation envisagée d'un garage à vélo dans le tunnel de Maine-Montparnasse : cela pose question.

Par la suite, nous espérons pouvoir travailler sur différents quartiers pour pouvoir faire des comparaisons et des préconisations et ainsi apporter notre contribution à l'aménagement de la ville.

Dominique Poggi, sociologue, À places égales / Opération pilote Gare des Mines-Charles Hermite (18^e)

Je vais vous parler des marches exploratoire pour la liberté et la tranquillité des femmes dans l'espace public - ainsi que À places égales les nomme (voir [À places Égales | Femmes et hommes libres et égaux](#)) - et en

particulier celle réalisée à Paris 18e, quartier Charles Hermite entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Aubervilliers, dans le secteur gare des Mines qui est concerné par un grand projet de renouvellement urbain, dont l'Arena. Le service parisien de santé environnementale a été chargé d'évaluer l'impact de ce grand projet sur la santé des habitant.es, pas seulement l'accès aux soins mais la santé au sens large qui comporte la qualité des liens sociaux, la sécurité, le cadre de vie.

Dans ce quartier, qui est un quartier en précarité et en travaux, les femmes rencontrent des problèmes importants, circulent mal et peu dans l'espace public et l'idée est venue de réaliser des marches exploratoires de femmes. Les objectifs sont d'apporter le regard des femmes sur les aménagements urbains, de faire reculer les violences de genre et de permettre aux femmes de réoccuper les espaces qu'elles évitaient. C'est aussi de sensibiliser à l'importance du droit à la ville, de rapprocher les décisionnaires et habitantes et impulser l'empowerment des femmes.



La méthode comporte 6 étapes : on commence par sensibiliser pour essayer une culture du droit à la ville auprès de l'ensemble des partenaires et pour constituer un collectif de marcheuses. Les habitantes ont répondu présentes. Une disait : « *je me suis engagée par solidarité pour avoir un moment où on peut se rencontrer et échanger* » ; parce que bien souvent les femmes attribuent leurs difficultés et les empêchements à leurs problèmes personnels et ne voient pas que c'est un phénomène sociétal. Au cours d'ateliers cartographiques, elles ont dessiné leurs trajets en précisant les lieux problématiques.

Elles ont évoqué les incivilités, l'insécurité, les bagarres, la présence d'usagers de substances, la prostitution, elles ont regretté la fermeture des commerces et de services, l'insécurité routière pour les piétons, etc. A partir de là, nous avons réalisé deux marches, une de jour et une de nuit (il est très important de faire des marches de nuit). Les marcheuses ont fait un diagnostic précis et des propositions. Les marches ont en effet pour but de constituer un collectif d'expertes du quotidien, un collectif que devient force de proposition. Dans l'ADN des marches, il y a la richesse des savoirs croisés, ceux des habitantes et ceux des élu.es, des services techniques et de l'ensemble des partenaires.

4e étape : le tout a fait l'objet d'un rapport, élaboré de manière participative, avec les habitantes et les professionnel·les qui les accompagnent, avec la validation des habitantes. Puis le rapport est transmis aux décideurs et toutes les préconisations sont analysées le jour de la restitution - il y a souvent beaucoup de monde aux séances de restitution. Et on voit si les propositions sont réalisables ou non et dans quels délais. Avant la restitution, les marcheuses se préparent par une formation à la prise de parole en public et à la négociation, si elles le souhaitent. Tout au long du processus, on accompagne les marcheuses pour qu'elles affirment leur droit de circuler librement, leur droit de donner leur point de vue dans la fabrication de la ville, pour qu'elles se sentent légitimes. Au début on travaillait beaucoup sur le sentiment de sécurité,

maintenant on ajouté le sentiment de légitimité. La dimension collective et le partage d'expérience sont essentiels pour permettre aux marcheuses et aux femmes en général de sortir du conditionnement à s'autolimiter et s'autocensurer. Ils permettent une prise de conscience du caractère sociétal des empêchements, une prise confiance en soi et en le collectif et enfin, une prise de parole en public. Ces trois prises-là, c'est la base de l'empowerment.

Pour conclure, les marches exploratoires s'articulent autour de 4 C : Concertation, Circularité, Coopération et Co-construction de la ville. Ces 4 bases sont fondamentales pour remédier à la fatigue démocratique et à ce que j'appelle la dépression participative. Ce sont 4 bases essentielles pour activer le droit à la ville - le droit à la ville pour tous et toutes, car là où les femmes se sentent bien, l'ensemble de la population se sent à l'aise. Et il y a une véritable attente des habitantes par rapport à la suite qui sera donnée aux propositions qu'elles ont faites. L'une disait : « *on attend que le message de notre collectif soit entendu, que les choses soient faites pour qu'on ait plus de sécurité et de sérénité* ».

Je vous remercie.

Conclusion

Laurence Girard, Secrétaire générale adjointe en charge de la qualité de la relation aux territoires, Directrice de la DDCT, Ville de Paris

Paris a une réelle longueur d'avance en matière d'urbanisme et d'aménagement comme le montre son PLU bioclimatique et sa prise en compte du genre. Cependant, force est de constater, encore aujourd'hui, que notre ville a été et reste en très grande partie conçue par et pour des hommes, selon leurs propres perceptions et leur propre vécu. Il a donc été urgent et nécessaire d'adopter une approche radicalement différente, à la fois **égalitaire et inclusive**. Nos espaces publics, nos nouveaux quartiers, nos parcs, nos jardins, nos espaces sportifs ou scolaires, doivent, dès leur conception, prendre en compte l'ensemble des usages pour l'ensemble des publics. Il s'agit de mieux investir l'espace social en restituant aux femmes et aux minorités de genre toute leur place dans l'espace public. L'enjeu est de réellement **faire la ville ensemble et la faire vivre**.

Cette approche, la Ville l'a adoptée peu à peu depuis 2014 pour l'ensemble de ses projets urbains : budgétisation sensible au genre, mobilisation des femmes dans la concertation du nouveau Plan local d'urbanisme bioclimatique de la Ville de Paris, méthode de diagnostic genré généralisée à tous les projets d'aménagements et tant d'autres comme le Code de la rue qui sera présenté au Conseil de Paris de juillet ou la formation de la police municipale sur les questions de harcèlement de rue.

C'est en ce sens qu'en 2022, tous les aménageurs se sont engagés à travailler, via une [Charte](#) intégrant la question du genre, pour une ville durable et inclusive. La question du genre n'est donc pas une option, mais bien un critère obligatoire.

Ce nouveau guide « genre & espace public » est un outil innovant qui doit contribuer à développer le « **réflexe genre** » (comme nous avons acquis le « *réflexe arrondissement* » avec la territorialisation ou le « *réflexe environnement* ») et une **culture de l'égalité** dans l'urbanisme et dans l'animation de l'espace public. Pour cela rappelons les conditions de réussite, au nombre de 3 :

Première condition : Incrire l'objectif d'égalité femmes hommes partout où cela est possible

Des clauses « genre » doivent être introduites partout et à toutes les étapes d'un projet : parité dans les équipes techniques et dans les jurys ; inscription dans les documents contractuels et techniques (concertations, contrats de concession, diagnostics initiaux, appels à projet, études d'impact sur l'environnement et sur la santé, etc.) ; intégration de la question de genre dans la sélection des candidats etc.

2^e condition : Collecter des données et des analyses issues de la recherche

Pour renseigner les points-clés proposés dans le guide, **des données sont nécessaires**. Il s'agit de collecter des données statistiques mais aussi de les analyser afin d'en tirer des propositions. Ce travail suppose que chacun·e anticipe le besoin de données, conserve les données déjà disponibles et se dote d'outils pour renseigner chaque point-clés.

On pourra consulter l'[étude sur les inégalités femmes hommes à Paris, réalisée par l'APUR](#), parue en 2022 : une étude sur les inégalités femmes-hommes, avec des données territorialisées par arrondissement. Et pour chaque étude, il convient à présent que les données soient toutes « genrées », en distinguant explicitement la part des femmes et des hommes. C'est aussi le rôle de l'APUR.

3^e condition : Les modalités de la participation et de la concertation au prisme du genre

Diverses modalités ont pu être expérimentées quant à la participation des habitant·es tout au long des processus de concertation. La question qui se pose est de savoir comment faciliter la parole des habitantes, et surtout leur participation dans les étapes de concertation.

Pour conclure, je tiens à féliciter et remercier Christine Guillemaut (SEII/DDCT) qui est en partance vers de nouveaux horizons, et Emmanuelle Lagadec (SDA/DU), pour la réalisation de ce guide exemplaire.

Je vous remercie toutes et tous pour la qualité de ces échanges.
